

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DU BASKET-BALL FRANÇAIS

681 584



licenciés
sur la saison
2017-2018

9^{ème} saison d'augmentation

♀ 1^{er}

**sport collectif
Féminin**



3^{ème}

place
mondiale au
FIBA
World Ranking



2^{ème}

sport collectif
le plus pratiqué



2,5 millions de joueurs

9 MÉDAILLES FRANÇAISES EN 2018



• Euro 3x3 A Féminines
• Jeux Méditerranéens 3x3 U23 Féminines

• Jeux Méditerranéens 3x3 U23 Masculins



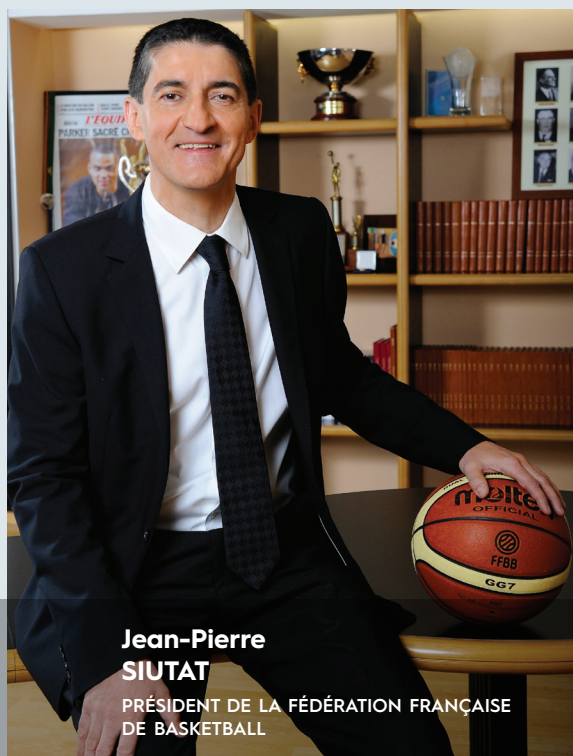
• Mondial U17 Masculins
• Mondial U17 Féminines

• Euro 3x3 U18 Féminines
• JOJ 3x3 U18 Féminines



• Mondial 3x3 A Féminines
• Euro U18 Masculins





**Jean-Pierre
SIUTAT**

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE BASKETBALL

“ La Fédération Française de Basketball assure l’organisation et le développement de ce sport d’équipe accessible au plus grand nombre, sur chaque territoire de métropole et d’outre-mer.

Notre discipline bénéficie d’une image positive et poursuit sa progression en nombre de licenciés et au plan international, avec la performance de nos équipes nationales. Le basket-ball français connaît un engouement populaire certain, avec un public toujours plus nombreux dans nos salles ou devant les écrans. Une nouvelle discipline 3x3, reconnue comme discipline olympique aux Jeux Olympiques de 2020, permettra de conforter cette progression.

Pour maintenir ce haut degré de compétitivité, le basket-ball est sans cesse en évolution. A cette fin la

Fédération déploie aujourd’hui son plan FFBB 2024. Le développement de ses structures vers des clubs 3.0, la prise en compte du 3x3 mais aussi du Vivre Ensemble créent de nouveaux besoins importants de formation et de structuration.

C’est aussi un plan infrastructure ambitieux, dont la qualité a été reconnue par la convention cadre signée avec le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), qui conduit à l’émergence de nouveaux métiers, lieux de pratiques et besoins.

L’Institut National de Formation du Basketball est en capacité, avec votre soutien, de répondre aux besoins de formation induits par l’évolution du sport en général, et du basket-ball en particulier. ”



FORMATIONS D’OFFICIELS

- Arbitres Internationaux
- Arbitres de Départements
- Arbitres de Régions
- Arbitres du Championnat de France
- Statisticiens
- Officiels Table de Marque (OTM)



FORMATIONS DE TECHNICIENS

- Animateur et Initiateur
- Certificat de Qualification Professionnelle
- Assistant Vidéo
- Préparateur Physique
- Diplômes d’Etat et d’Entraîneur Fédéral
- Diplômes d’Etat Supérieur et d’Entraîneur Professionnel



FORMATIONS DE DIRIGEANTS

- Campus FFBB
- Automnales du Basket



COMMENT VERSER VOTRE TAXE D’APPRENTISSAGE À LA FFBB ?



Depuis 2015, la Fédération Française de Basketball adhère au CFA des Métiers du Sport et de l’Animation de l’ARFA, ouvrant à l’apprentissage sa formation DE-JEPS spécialisé perfectionnement sportif en Ile de France.

Vous pouvez donc soutenir l’Institut National de Formation du Basketball :

- Par l’intermédiaire de l’ARFA via le **Quota** (Code UAI 0754718W)
- Directement via le **Hors Quota** : la Fédération est habilitée pour les catégorie **A et B** (Code UAI 075016AA)

N’oubliez pas d’adresser votre bordereau de versement à votre Organisme Collecteur de la Taxe d’Apprentissage **au plus tard le 28 Février 2019.**